



POLITIQUE DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME



1

Objectif

2

Champ
d'application

3

Engagements



4

Responsabilités



5

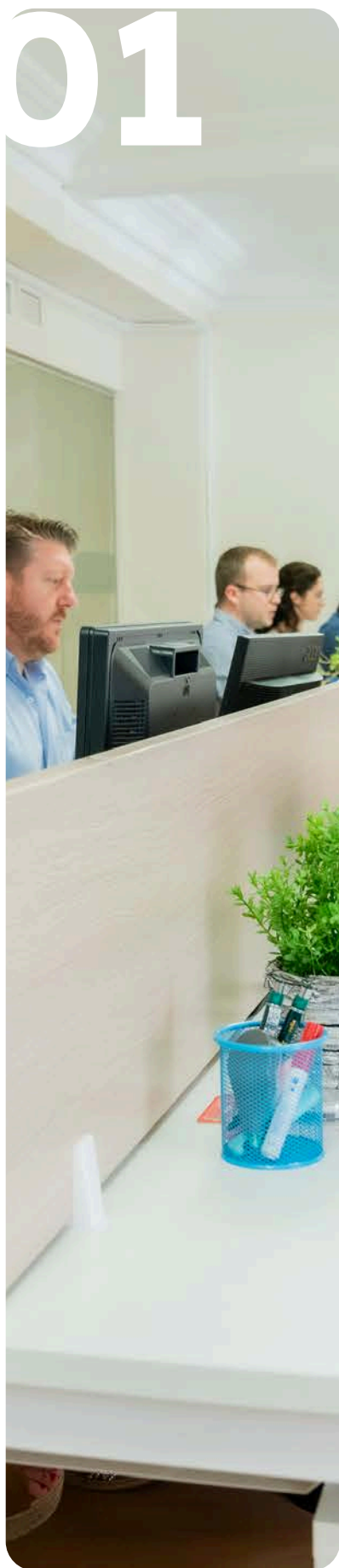
Information et suivi



CONTRÔLE DES RÉVISIONS

Date d'élaboration	Date d'approbation	Numéro de version	Description de la modification
15/12/2023	29/01/2024	Version 01	-

01



OBJECTIFS

La Politique des droits de l'homme vise à définir et à établir les engagements et les lignes directrices fixés par l'entreprise afin de garantir le respect absolu des droits de l'homme et des droits du travail tout au long de la chaîne de valeur.



02

CHAMP D'APPLICATION

Cette Politique s'applique à toutes les sociétés du Prosolia Energy Group, ainsi qu'à d'autres formes équivalentes de collaboration conjointe, lorsque l'entreprise assume le contrôle opérationnel. De même, l'organisation s'efforcera de garantir un comportement conforme à cette Politique auprès de ses parties prenantes.



03

ENGAGEMENTS

Pour l'élaboration de cette Politique, les valeurs fondamentales du droit international et européen ainsi que les normes et standards de référence en matière d'entreprise ont été pris en compte. Elle est également alignée sur les cadres de référence en la matière, les réglementations et normes de référence aux niveaux national et international, notamment :

La Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies.

La Déclaration et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

- La Convention européenne des droits de l'homme.
- La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.
- Les Principes directeurs des Nations Unies.
- Les Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales.
- Les Lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence.
- Les Principes du Pacte mondial des Nations Unies.
- Les Objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Les Normes de performance de la Société financière internationale.
- Le Plan d'action national de l'Espagne sur les entreprises et les droits de l'homme.
- La Modern Slavery Act du Royaume-Uni (« Modern Slavery Act »).



Prosolia Energy met en œuvre ses engagements en matière de droits de l'homme et de droits du travail en appliquant les principes suivants :

Identifier, prévenir et surveiller les risques liés à d'éventuelles violations des droits de l'homme et des droits du travail prédominantes dans notre secteur d'activité ;

Rejeter et dénoncer toute forme de travail forcé, de traite des êtres humains ou de travail des enfants ;

Garantir des conditions de travail équitables et sûres qui assurent le bien-être et la dignité des salariés, tout en favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;

Assurer le respect de conditions optimales et sûres de santé et sécurité au travail sur le lieu de travail ;

Offrir un salaire décent grâce à un système de rémunération qui garantit une rémunération équitable et un environnement d'égalité des chances ;

Éliminer tout comportement discriminatoire fondé sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la race, la religion, le handicap, l'affiliation politique ou syndicale, l'orientation sexuelle, la nationalité, l'état civil, l'origine socio-économique ou toute autre distinction personnelle, en favorisant ainsi une culture de la diversité ;

Soutenir la liberté d'association et la négociation collective, en reconnaissant le droit de participer à des organisations ou de les créer, visant à défendre et promouvoir les intérêts des salariés ;

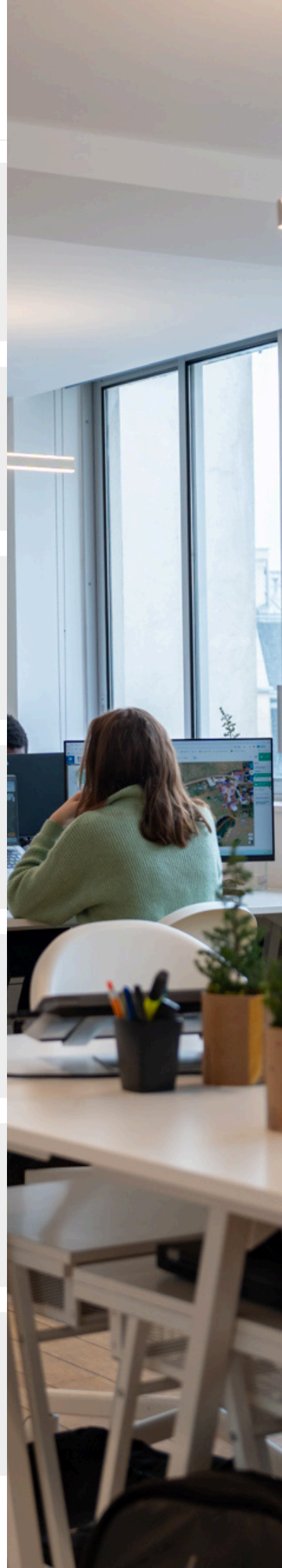
Protéger le droit d'exprimer et de diffuser librement ses pensées, idées et opinions, en respectant la liberté d'opinion, d'information et d'expression ;

Garantir le droit à la vie privée de toute personne interagissant avec l'entreprise, en traitant ses informations personnelles selon les normes les plus élevées et en respectant la confidentialité de ces informations ;

Respecter les droits de l'homme des communautés locales, contribuer à leur développement socio-économique et maximiser la création de valeur partagée, avec une gestion appropriée du capital naturel et une minimisation de l'impact environnemental ;

Exercer une activité d'entreprise responsable, en étendant le contrôle à l'ensemble de notre chaîne de valeur et en garantissant le respect des droits de l'homme par nos fournisseurs ;

Mettre à disposition des canaux de communication et des mécanismes de signalement pour toute non-conformité.





La Direction de Prosolia Energy est responsable de la supervision et de la garantie de l'intégration des engagements de cette Politique dans les opérations de l'entreprise. Elle est également responsable de la mise à disposition des ressources nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette politique.



05

INFORMATION ET SUIVI

La Direction de Prosolia Energy a approuvé cette Politique le 29/01/2024.

Cette politique est documentée et mise en œuvre, et fait l'objet d'une revue périodique de son adéquation et de modifications le cas échéant. Elle sera également diffusée au sein de l'organisation et auprès des parties prenantes, et publiée sur le site web de l'entreprise.



prosolia
energy

Politique de respect des droits de l'homme - Prosolia Energy Group